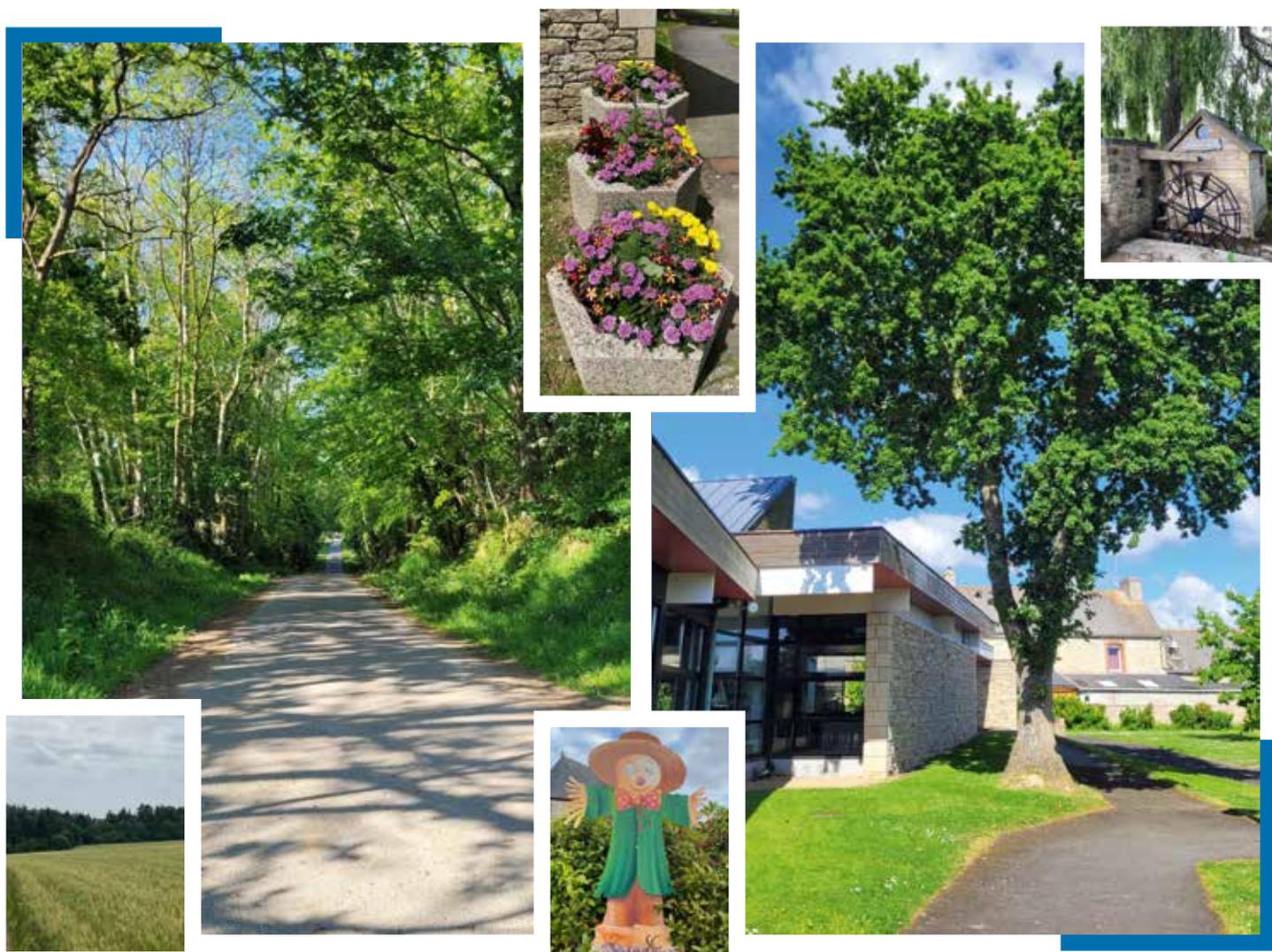


Pabu Infos

Le magazine municipal
de la ville de Pabu



p.4-5, 9, 14-18 **La vie Municipale**

p.6-7 **Les finances**

*Un environnement
verdoyant*

p.8 **Portrait**

p.10-11 **Travaux**

p.12-13 **CCAS**

p.19-20 **La vie scolaire**

p.21-22 **La Médiathèque**

p.23-29 **La Vie Culturelle et Associative**



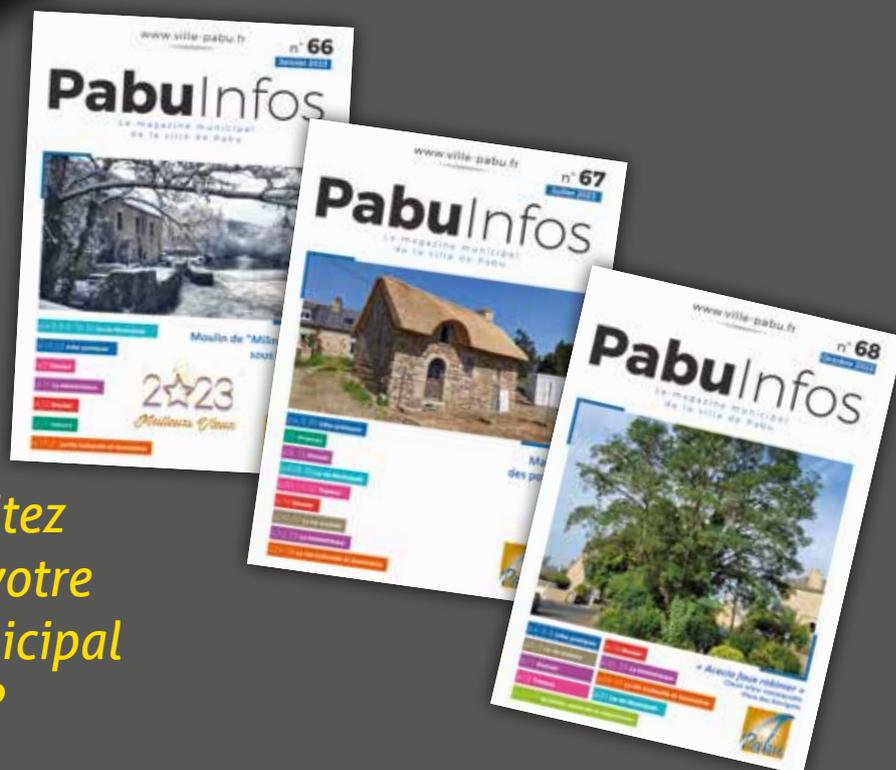


INSTALLATION • DÉPANNAGE
PLOMBERIE • CHAUFFAGE • SALLE DE BAINS
ÉLECTRICITÉ • ENTRETIEN

7 rue Léon Blum
PABU - 02 96 44 08 03



SPÉCIAL
ANNONCEURS



*Vous souhaitez
figurer dans votre
magazine municipal
de Pabu ?*

Contactez Emilie Malargé
02 96 11 97 01 em@roudenn.bzh

SOMMAIRE

Éditorial p. 3

Informations pratiques

Les frelons asiatiques p. 4

Association Crésus..... p. 5

Conciliateur de justice..... p. 5

France services..... p. 5

Les finances

Budget Primitif 2024 p. 6

Portrait

Joël Le Bail p. 8

Infos diverses

Cytoenneté / Nuisances . p. 9/18

Travaux

Avenue Pierre loti..... p. 10

Lotissement des trois

frères Henry p. 10

Salle de tennis p. 10

Urbanisme p. 11

La vie municipale

Budget CCAS..... p. 12

Rencontre

intergénérationnelle p. 13

Dossier presse

..... p. 14

La vie scolaire

Conseil Municipal

des Enfants p. 19

Ecole du bourg p. 20

La commission des menus . p. 20

Du côté de la médiathèque

Ça s'est passé

à la médiathèque p. 21

La Vie Culturelle et Associative

Le club des ajoncs d'Or..... p. 23

FNACA p. 24

Rando Pabu p. 25

Amis des potiers p. 26

Amicale laïque p. 27

Abattage des arbres p. 28

Canoë Kayak p. 28

As Pabu p. 29

La vie municipale

Majorité / Minorité p. 30

Éditorial

Quoi de neuf à Pabu ?



Les sujets d'actualité ne manquent pas et nous devons rester vigilants quant à l'avenir de notre commune concernant par exemple la zone de Saint Loup, l'hôpital et les gens du voyage.

Les gens du voyage :

Tout comme Grâces et Plouisy, Pabu doit aménager une zone d'accueil temporaire sur son territoire pour accueillir entre le 1er juin et 30 septembre de chaque année les gens du voyage sur un terrain d'environ 5 000 m², pour 40 emplacements environ, sachant que la zone sera fermée du 1^{er} octobre au 31 mai.

Plusieurs terrains ont été proposés à l'agglomération qui devra faire un choix en tenant compte des habitants vivant à proximité.

L'hôpital :

Hôpital neuf ou pas ? Si notre centre hospitalier devait quitter Pabu, hôpital qui est rappelons le, premier employeur de l'agglo, ce serait une catastrophe pour notre commune car cela impactera nos écoles, nos commerces...

D'autre part, même si l'on pouvait envisager une zone de reconversion vers l'habitat, il faudrait attendre au moins une quinzaine d'années avant que cela puisse se faire. D'ici là nous craignons beaucoup que l'hôpital ne se transforme en friche et que les bâtiments soient squattés.

Bien entendu, nous souhaitons avoir un hôpital de plein exercice avec ouverture de la maternité le plus rapidement possible.

Zone Saint-Loup,

Nous savons par plusieurs contacts que la zone de Saint-Loup est attractive (même au prix de 39 euros le m² : le plus élevé de l'Agglo). Nous avons par exemple rencontré à plusieurs reprises les responsables d'Aldi et ce depuis plusieurs mois, ces derniers ont fait une proposition d'acquisition de deux parcelles pour y installer leur enseigne. Ils attendent une réponse que nous espérons positive.

Travaux à venir

Les travaux du self au croissant démarreront à la rentrée scolaire, l'investissement prévu s'élève à 800 000 euros environ) le nouveau self sera ouvert pour la rentrée de septembre 2025.

Parc animalier : ce parc aujourd'hui très fréquenté par les enfants et les familles va être agrandi avec un espace promenade, un espace de jeux de sports et de loisirs, un coin cabanes et des plantations.

Les travaux d'aménagement devraient démarrer au cours de l'automne (coût estimé environ à 100 000 euros).

Des travaux de voirie rue des hortensias et Crec'h an Herven seront réalisés dans la première quinzaine de juillet et dureront une quinzaine de jours (coût estimé 60 000 euros).

Fin juillet les aménagements devront être terminés avenue Pierre Loti (mise en place des panneaux de priorité)

Le nouveau marché Bio, où l'on retrouve un local réservé à la Protection civile sera inauguré cet automne.

Restant à votre disposition,
il nous reste à vous souhaiter un bel été

■ Pierre SALLIOU
Maire de Pabu



Flashez-moi pour
accéder au site
internet de la
commune

Diffusion : Mairie de Pabu, rue de la Mairie 22200 Pabu Tél. 02.96.40.68.90 – Fax 02.96.40.68.99
Directeur de la publication : Pierre Salliou. Responsable de la rédaction : Denise Thomas
Comité de rédaction : mairie de Pabu - Photos : mairie de Pabu
Conception & impressions : Roudenn Grafik Guingamp



LES FRELONS

Asiatiques



Réunion d'information du 27 mars 2024 menée par Hervé Le Corre

Frelon asiatique



Frelon européen



Notre dernier bulletin consacrait un article aux frelons asiatiques afin de mieux les reconnaître et reconnaître leurs nids. Pour aller plus loin la commune a mis en place un partenariat avec une entreprise spécialisée dans la destruction de nids de frelons. Ainsi elle peut participer financièrement à hauteur de 60 euros par nid de frelons détruit.

Dans la continuité de cette action, le mercredi 27 mars, en soirée, une réunion menée par Hervé Le Corre, apiculteur et membre du GDSA (Groupement de défense sanitaire des abeilles) s'est tenue en présence d'une trentaine de personnes. Le professionnel a rappelé les dégâts occasionnés par le frelon asiatique. Il a également donné quelques

chiffres qui montrent bien la prise de conscience pour lutter contre ce fléau.

Aujourd'hui, ce sont plus de 250 communes du département qui ont rejoint le GDSA 22, contre 162 l'an passé, et plus de 100 000 reines ont été tuées. Sur la commune de Pabu, ce sont 1 200 reines qui ont été piégées en 2023 et le nombre

de nids détruits, qui était de 24 en 2022 est passé à 15 en 2023, grâce au piégeage. La campagne de piégeage qui a duré six à sept semaines, compte 20 nouveaux volontaires en plus des 50 piégeurs enregistrés l'an passé sur la commune. Hervé Le Corre a ensuite détaillé le protocole que les piégeurs doivent respecter avant de remettre les kits de pièges.

La commune a choisi de travailler avec un piège conçu pour capturer naturellement les frelons asiatiques; cette méthode est considérée comme l'une des méthodes les plus efficaces à ce jour.

Préparer le mélange pour le piège à l'aide de :

- 10 ml d'attractif de la marque du piège
- 200 ml d'eau
- 50 g de sucre

Un délai de quelques heures est nécessaire pour que les pièges capturent les frelons

Si le piège ne capture pas de frelons, il peut être utile de le repositionner.

Il est recommandé de piéger quand les températures maximales journalières dépassent 15°C et dans les zones de passage.

Pour une meilleure efficacité, le piège ne doit pas être nettoyé lors du renouvellement de la solution. D'ailleurs il est conseillé de laisser un frelon mort dans le piège lors du renouvellement de l'attractif.

Le positionnement des pièges doit être à proximité des lieux de passages des frelons : ruches, piscines, terrasses, étalage, arbres etc ..., de préférence entre 1m50 et 3 mètres au-dessus du sol surtout hors de portée du public



■ Hervé LE CORRE



ASSOCIATION CRÉSUS



CRÉSUS®
FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES CHAMBRES RÉGIONALES
DU SURENDETTEMENT SOCIAL

La Chambre Régionale de surendettement social de Bretagne est une Association loi 1901 d'aide aux personnes en situation de difficulté financière, de surendettement et d'exclusion bancaire, soutenue par les conseils départementaux Côtes d'Armor, du Finistère et d'Ille et Vilaine, le fond social européen et en relation avec la banque de France. On peut compter 24 lieux d'accueil en Bretagne qui accompagnent d'un point de vue curatif, c'est-à-dire dans les démarches amiables et judiciaires vers les créanciers et le service de surendettement de la Banque de France. Et proposer si besoin une orientation vers les services sociaux et associations partenaires. CRÉSUS accompagne également au niveau préventif, avec des diagnostics financiers, des informations et des médiations bancaires, des actions collectives, des montages de micro-crédit social personnel et accompagnement budgétaire (point

conseil budget)

Vous pouvez faire appel à leurs services en prenant rendez-vous au :

07 77 96 34 42.

Une permanence se tient les jeudis après-midi, en mairie, de 14h à 17h.

Vous souhaitez agir en faveur de la lutte contre l'exclusion financière ?

Vous aimez accueillir, écouter, conseiller et accompagner les personnes en difficultés ?

Venez rejoindre l'équipe de bénévoles de l'association Crésus-Bretagne à la mairie de Pabu le jeudi après-midi.

Nos domaines d'activité sont : la gestion de budget, l'accompagnement dans les plans de surendettement et le micro crédit social.

Les entretiens confidentiels sont assurés en binôme par nos bénévoles

Merci de nous contacter au :

07 77 96 34 42

Conciliateur de justice

La conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit d'éteindre un conflit, sans procès. L'objectif est d'aboutir à un compromis acceptable pour les deux parties.

La conciliation concerne les litiges bailleur-locataire, client-commerçant, sur le droit rural ou encore les conflits de voisinage. Les affaires familiales et litiges avec l'administration sont exclus.

Monsieur Jean-Louis Mobuchon, conciliateur de Justice, nommé le 1^{er} juin par le tribunal de Rennes, sera présent au sein de la mairie de Pabu certains mercredis, le matin sur rendez-vous et l'après-midi sans rendez-vous. Un calendrier des dates est mis à jour sur le site de la mairie, mais vous pouvez toujours contacter la mairie par téléphone pour connaître ces dates.



■ La rédaction



France Services

Depuis le 1^{er} octobre 2021, les communes de Pabu, Ploumagoar et Plouisy ont ouvert un guichet France Services dans les locaux de leurs mairies afin de vous proposer un accompagnement dans vos démarches administratives.

France Services, qu'est-ce que c'est ?

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics. Un agent France services a été formé afin de vous accueillir et de vous aider dans vos démarches du quotidien auprès de 11 partenaires : les Finances publiques (DDFip), la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie (CPAM), l'Assurance retraite (Carsat), France Travail, la Mutualité sociale agricole (MSA), le ministère de la Justice et l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS), Chèque énergie, et

l'agence nationale de l'habitat ANAH pour la prime Rénov.

Exemples de services proposés :

- Aide aux démarches administratives : vous aider à faire votre carte grise, ou encore votre pré-demande sur ANTS pour la carte d'identité ou le permis de conduire.
- Remboursement de soins : vous orienter vers l'utilisation du site ameli.fr et de l'application mobile.
- Préparation de sa retraite : créer votre espace personnel, faire la simulation de vos allocations, déposer ou retirer votre dossier sur internet.
- Accompagnement dans certaines démarches lors du décès d'un proche.

Qui peut avoir accès à ces services ?

Toutes les personnes habitant dans un



rayon de 30 km du France Services.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site france-services.gouv.fr

Où puis-je accéder à ces services ?

Vous pouvez y accéder en vous rendant dans les mairies de Ploumagoar, Pabu et Plouisy sur rendez-vous au 06 75 58 98 93.

Pour la commune de Pabu, la permanence a lieu le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 en mairie

■ **Denise THOMAS, adjointe aux actions sociales et solidarités**



BUDGET PRIMITIF 2024

Le conseil municipal a clôturé le 25 mars 2024 l'exercice budgétaire 2023 avec un excédent capitalisé de près de 2 100 000 €.

Une partie de cette somme, conséquente, est directement affectée au remboursement du déficit d'investissement constaté cette année (qui se porte à près de 1 300 000 €, auxquels s'ajoutent 585 000 € de dépenses à rattacher à l'exercice). En cela, l'excédent à affecter en section de fonctionnement diminue pour 2024 mais cette diminution témoigne d'une meilleure réalisation des travaux en 2023. Pour 2024, les dépenses de fonctionnement devraient être à nouveau contenues ou, du moins, seront compensées par une légère hausse prévisible des recettes (fiscales - par la revalorisation des valeurs locatives - et dotations de l'Etat).

Les investissements programmés pour le prochain exercice budgétaire sont conséquents et concernent dans

une large part le self de l'école du Croissant, le programme de voirie (en y intégrant la rue de l'Armor) ou encore les bâtiments communaux (salle polyvalente, maison des jeunes). Par ailleurs, la commune a engagé pour 2024 la poursuite de l'aménagement du parc animalier qui témoignera de son agrandissement important. Cet espace est plébiscité par les Pabuais (mais pas que !)...

A deux ans de la fin du mandat, les projets portés par la municipalité ont, pour certains, été entièrement financés (Marché Bio, Maison des Potiers, Travaux dans les écoles, Avenue Pierre Loti) mais la plupart sont en cours et devront être financés sur les exercices 2024, 2025, voire 2026. Ce budget, comme les suivants, sera donc marqué par des investissements conséquents.

■ **L'adjoint aux finances,**
M. Le Foll



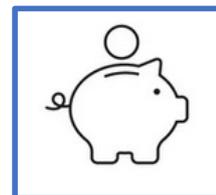
Principales recettes



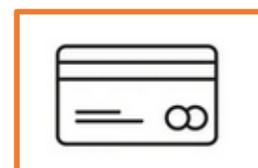
Impôts et Taxes
1 570 000 €



**Excédent antérieur
reporté**
2 140 000 €



**Dotations et subventions de
l'Etat et autres collectivités**
875 000 €



**Virement de la section de
fonctionnement**
1 316 000 €



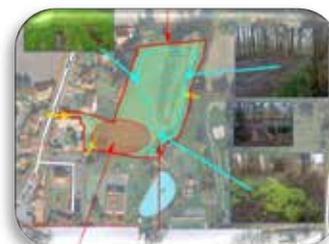
Lotissement 3 Frères Henry
(voirie définitive et espaces
verts)

280 000€



Self Ecole du Croissant
(réhabilitation du restaurant
scolaire de l'école du Croissant)

460 000 €



Parc Animalier
(aménagement /
prolongement du
parc actuel)

70 000€



Acquisitions diverses (Acquisitions
foncières, robot de tonte, matériel
services techniques, matériel pour
les écoles)

200 000 €

Dépenses et Projets 2024



Bâtiments communaux
(Travaux salle polyvalente,
maison des jeunes, salle de
tennis...)

200 000 €



Voirie (Réseaux rue de l'Armor,
avenue Pierre Loti, Crech an
Herven, rue des Hortensias...)

402 000 €



Services généraux (Charges
générales, eau, électricité,
prestations, personnel communal)

1 736 000 €



JOËL LE BAIL

Qui êtes-vous ?



Qui êtes-vous ?

Je suis né le 27 avril 1945 à Kerpert. J'ai grandi dans une fratrie de quatre enfants. D'abord scolarisé sur ma commune de naissance, je poursuis mes études à Saint-Nicolas-du-Pelem. Entre 1964 et 1965, j'effectue mon service militaire, et à la fin de ce dernier, je reviens travailler à la ferme familiale.

Je commence une carrière de commercial à 22 ans pour la terminer à mon départ en retraite en 2005. Durant cette période, j'ai pu travailler dans différents secteurs tels que la charcuterie, le forage d'eau, où j'effectuais des déplacements dans toute la France, mais aussi dans le domaine de la menuiserie. Père de quatre enfants, je suis actuellement grand-père de neuf petits enfants.

Engagement associatif :

Depuis plus de 25 ans, je m'occupe des buvettes de « En Avant Guingamp » les soirs de match au Roudourou, de celles du festival de la Saint Loup en

août mais également de la buvette des courses de Bel Orme qui se tiennent chaque année en septembre. Des liens d'amitiés se sont créés avec l'équipe en place et j'ai pleine confiance en eux ; tant que la santé suivra, j'aurai plaisir à continuer à leur côtés.

Engagement municipal :

Déjà conseiller municipal sur deux mandats, j'ai repris du service en cours d'année suite à un remaniement. Je m'occupe principalement des salles, des évènements culturels et sportifs. J'essaie d'accompagner au mieux les projets de la commune également au travers de la commission travaux dont je fais partie. Par ailleurs, je reste le référent pour la pose de scellés ; lorsque qu'un décès a été déclaré sur la commune et qu'il y a une crémation en cas d'absence de la famille, je me rends au service funéraire pour fermer le cercueil avec des scellés et ainsi garantir que les cercueils n'ont pas été ouverts après la cérémonie.

■ La rédaction.

Départ de Soizic Thos et arrivée de Candice Barthélémy

Le vendredi 26 avril s'est tenue en mairie une cérémonie pour honorer Soizic Thos qui quitte la mairie pour devenir la Directrice des Services de la mairie de Langoat en présence du maire, des élus et des membres du CCAS.

Soizic est présente depuis le 13 novembre 2017, dans un premier temps dans le cadre des missions temporaires du Centre de gestion des Côtes d'Armor (CDG22), elle a remplacé Sylvie à l'urbanisme durant quelques semaines. Au départ à la retraite de Nadine Le Bars, elle l'a remplacée durant un an avant d'être titularisée au 1^{er} janvier 2019. Elle est en charge du CCAS, des élections, de la communication, elle assure aussi les remplacements de sa collègue Patricia à l'accueil et à l'état civil pendant ses jours de repos ou de congés.

Cette fonction occupée durant 6 ans et demi dans notre commune lui restera une expérience indélébile tant au niveau humain que professionnel, empreinte du plaisir à travailler au quotidien avec de très bons collègues avec qui elle a tissé des liens forts mais aussi auprès des élus et de nos concitoyens.

Un très grand merci à Soizic pour son investissement toujours avec le sourire auprès de nos concitoyens.

Nous lui souhaitons un bel avenir dans sa nouvelle fonction.





CITOYENNETÉ

Quelques rappels

- Nous vous rappelons que le stationnement sur les trottoirs gêne beaucoup les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou avec des poussettes ; merci de bien vouloir privilégier les emplacements de stationnement. L'article R417-11 du Code de la Route rappelle d'ailleurs que stationner sur un trottoir est interdit.

- Nous constatons trop de crottes de chien sur les trottoirs. Pour des raisons sanitaires, il est nécessaire que les propriétaires des animaux les ramassent.



- Nous vous informons que les haies doivent être taillées au droit du domaine public de manière à ce qu'elles ne gênent pas le passage des piétons, les sorties de véhicules, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).



ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES



RAPPEL NUISANCE SONORE

Nouvel arrêté

La commune a été avisée en date du 16 mai d'un nouvel arrêté portant réglementation des bruits de voisinage dans le département des Côtes d'Armor

Ce nouvel arrêté vient abroger l'arrêté du 27 février 1990 modifié en vue d'assurer la tranquillité publique sur le territoire des communes.

Ce nouvel arrêté est consultable sur internet sur la page

<https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-transition-energetique/Bruit/Arrete-portant-reglementation-des-bruits-de-voisinage-dans-le-departement-des-Cotes-d-Armor>

Il rappelle entre autres dans l'article 6 que « Le comportement de tout un chacun doit être adapté à l'environnement et à l'état des locaux en ce qui concerne l'isolation phonique. Les occupants et utilisateurs concernés doivent notamment :

- régler le volume sonore de leurs appareils producteurs de sons, de façon à ce que leur fonctionnement ne soit pas à l'origine de troubles pour le voisinage ;
- veiller à ce que des chutes d'objet, des déplacements de mobiliers ne puissent être perçus par les voisins, ou réduire autant que possible leur impact, notamment en installant des dispositifs isolants sur le sol des planchers des étages ;

- veiller à ce que leur comportement et celui de leurs animaux ne soit pas une source de de trouble de voisinage
- utiliser si nécessaire des appareils les moins bruyants disponibles sur le marché, les entretenir pour maintenir leur performance initiale et éviter d'utiliser des appareils électroménagers bruyants entre 22h et 7h
- ne pas utiliser, pour des travaux de bricolage et jardinage, des appareils bruyants en dehors des horaires suivants : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 20h
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h00 »

AVENUE

Pierre Loti

Les travaux d'aménagement des trottoirs sont terminés ainsi que la création des stationnements (pour partie sur la bande de roulement, d'autres en mélange terre-pierre engazonné). À la suite des retours des usagers, la signalisation concernant le régime de priorité a été renforcée et elle le sera de nouveau avec indication claire du véhicule prioritaire à chacune des écluses, tout au long de l'avenue. Les aménagements ont permis sans nul doute de réduire la vitesse dans l'avenue et d'inciter les véhicules lourds à emprunter la route départementale de manière prioritaire.



Rue Pierre Loti

LOTISSEMENT

des trois frères Henry



Espace vert du lotissement des 3 frères Henry



La voirie définitive a été achevée ainsi que la plantation des différents espaces verts. Les espaces collectifs sont terminés également. Nous appelons les riverains à limiter la vitesse de circulation dans le lotissement compte tenu de l'étroitesse de certaines voies de circulation et de la densité des constructions (imposée par les normes d'urbanisme actuelles).

■ **Jean-François RAULT,**
adjoint aux travaux et voirie



SALLE

de tennis

La réfection des vestiaires de la salle de tennis ainsi que des locaux attenants (local arbitre, bureau) est terminée. Plusieurs entreprises sont intervenues pour refaire l'électricité, la peinture des murs, les différents sols, ainsi que les services techniques (isolation, placo, aménagement des douches). La rénovation s'est accompagnée de la réfection de la toiture ainsi qu'une reprise du bardage extérieur.



Nouveau bardage extérieur



Couloir rénové



Vestiaires fraîchement repeints

INFORMATIONS

urbanisme

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de déposer un dossier de déclaration préalable avant de réaliser les travaux suivants :

Abri de jardin (à partir de 5m²), carport, terrasse, véranda, clôture, mur.

Mais également lorsque vous modifiez l'aspect extérieur de votre habitation

par la pose de fenêtres de toit, panneaux photovoltaïques, isolation thermique par l'extérieur (ITE).

Le dossier est à déposer à la mairie. Le délai d'instruction est de 1 mois (2 mois si votre bien est situé dans le site des Bâtiments de France)

1/8



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE CHARGÉ
DE L'URBANISME

Déclaration préalable

à la réalisation de constructions et travaux
non soumis à permis de construire portant sur
une maison individuelle et/ou ses annexes



N° 13703*06

Formulaire à utiliser si :

- Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...).
- Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...).
- Vous édifiez une clôture.

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

Cette rubrique est réservée à la mairie du lieu du projet

D. P. _____
Dpt _____ Commune _____ Année _____ N° de dossier _____

La présente demande a été reçue à la mairie

le _____ à _____ Chef de la mairie et signataire du recevoir

Dossier transmis : à l'Architecte des Bâtiments de France
 au Directeur du Parc National

1 - Identité du déclarant

Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les constructions en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du 2^{ème}, doit remplir la fiche complémentaire «Autres demandeurs».

Les décisions prises par l'Administration seront notifiées au déclarant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-solitaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes.

Vous êtes un particulier Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance

Date : _____ Commune : _____



Self de l'école du Croissant

L'appel d'offres est terminé et une commission a eu lieu début juin pour attribuer les différents lots. Les travaux de désamiantage-déconstruction pourraient commencer dès les mois de juillet et les services techniques de la commune procéderont à la mise en place de la solution de restauration provisoire pendant l'été. Les travaux devraient se poursuivre durant toute l'année scolaire 2024-2025.

Programme de Voirie 2024

La réfection des différentes voies de circulation à Crech an Herven a démarré début du mois de juillet et les riverains devraient assurément gagner en confort de circulation. Dans le même temps, un entretien préventif sera réalisé par l'entreprise (SPTP Ploufragan) dans la rue des Hortensias.

MISE À DISPOSITION

d'un terrain pour une aire temporaire d'accueil des gens du voyage

Dans le cadre d'un schéma départemental, la préfecture a imposé à Guingamp Paimpol Agglomération de s'acquitter de ses obligations en matière d'accueil des gens du voyage. Ceci a impliqué de déterminer à la fois des aires de grands passages, des aires pérennes, des terrains familiaux locatifs, et des aires temporaires. Les communes du canton de Guingamp ont toutes, d'une manière ou d'une autre, été contraintes de proposer des terrains à cette fin.

À la suite d'échanges réguliers avec l'agglomération, la commune a porté son choix sur un terrain situé à Saint Ilut pour accueillir une aire temporaire (en fonction de plusieurs critères : terrain propriété de la commune, non situé en zone humide ni en zone trop urbanisée, suffisamment plat, qui ne devait pas être en bordure immédiate d'une route départementale, aux alentours duquel il ne devait pas y avoir de cours d'eau directement accessible...). Après délibération du conseil municipal (25 mars 2024) une convention a été signée avec l'agglomération pour la mise à disposition du terrain. Cette aire sera sommairement aménagée (fosse toutes eaux, accès empierré, talus) et pourra accueillir, entre le 1^{er} juin et le 30 septembre, une dizaine de familles (soit environ une trentaine de caravanes puisque chaque famille en possède généralement trois).

Il convient de préciser que l'aire n'est ouverte que pour cette période (elle sera fermée en dehors de celle-ci), qu'elle peut aussi n'accueillir aucune famille, seulement quelques-unes et pour quelques semaines. Un prestataire de services assure l'accueil des familles sur place et vient contrôler, régulièrement, le respect des conditions d'installations.

Les services de l'agglomération se tiennent à disposition des riverains pour tout problème qui viendrait à survenir (A. Klising - 07 85 98 05 85) lors de cet accueil sur aire temporaire. Les services de la mairie se tiennent aussi à disposition pour effectuer l'intermédiaire auprès des riverains.



BUDGET CCAS

En complément du budget de la commune, le C.C.A.S dispose aussi d'un budget pour ses diverses actions. Le C.C.A.S participe à l'instruction de diverses demandes en matière d'aide sociale (A.P.A, aide à l'hébergement, obligation alimentaire, CMU, RSA) et les transmet aux autorités compétentes chargées de l'instruction des dossiers (Conseil départemental, CAF, MSA, MDPH, etc.).

Le CCAS verse aussi des subventions aux organismes à caractère social : CCAS de Guingamp (accès aux loisirs), ADOT 22 (dons d'organes), Appel détresse, Association Jonathan Pierres vivantes, Centre d'aide alimentaire, Don du sang, France rein 22, JALMAV, Croix Rouge, Ligue contre le cancer, PLB Muco, Restos du cœur, Rêve de clown (pour les enfants hospitalisés), SARAE (service d'aide aux aidants), Secours catholique, Secours populaire, Team N. Ollivier, VMEH (visite de malades

hospitalisés), asso HORTIMON, Voir ensemble...

Concernant l'année 2024, le CCAS a versé la somme de 5009 euros de subventions.

D'autre part, le CCAS peut intervenir auprès de familles en difficulté par l'intermédiaire du Centre d'Aide alimentaire, par la prise en charge de frais divers (cantine, garderie, voyage scolaire) pour les familles de la commune et en fonction du quotient familial ou par le versement d'une aide ponctuelle.



Vente de fleurs

Vente de fleurs au profit du CCAS

Jeudi 16 mai et vendredi 17 mai, une vente de fleurs était organisée aux services techniques.

La commune change le fleurissement et ce ne sont pas moins de 350 plants (plateaux de 8 plants) qui sont mis en vente.

On y trouve des pensées, pavots, primevères, pâquerettes et autres myosotis.

Chaque lot a été vendu 2 € et le produit de la vente ira au profit du CCAS (Centre communal d'action sociale).

“Plutôt que de jeter, dans le contexte actuel, nous préférons faire plaisir, à petits prix, aux habitants de la commune” explique Marie Jo Cocguen, conseillère déléguée en charge du fleurissement.

■ Denise THOMAS
Adjointe aux affaires sociales



Départ des plateaux de fleurs vers de nouveaux jardins

Rencontre intergénérationnelle autour de jeux de société

RENCONTRES intergénérationnelles

Au cours du mois de mars, nous avons accueilli deux groupes de 4 élèves du Lycée du Restmeur, de Terminale Bac Pro SAPAT, dans le cadre d'une action professionnelle s'inscrivant dans leur cursus scolaire.

Le premier groupe composé de Alexane, Camille, Christina et Lucie, accompagnées d'élues et de membres du CCAS ont mené une enquête sur la solitude de nos aînés. Elles ont reçu un très bon accueil dans toutes les maisons visitées. Les personnes âgées sont en attente de visites, de pouvoir parler et raconter leur vécu.

Coline, Gwénola, Inès et Elisa, elles, ont organisé une rencontre intergénérationnelle entre les élèves de CP et CE1 de l'école du Croissant et les résidents de la Petite Montagne.

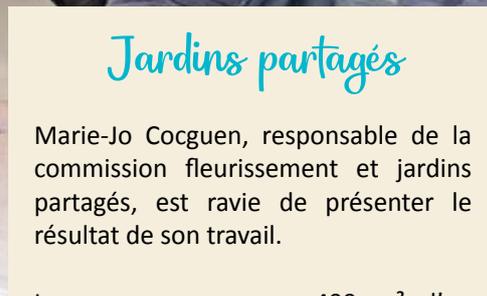
Au programme, un temps de jeux de société où les enfants et résidents ont rivalisé de stratégie pour remporter les parties.

Il régnait une atmosphère joyeuse dans la salle du conseil.

Ensuite, tous se sont retrouvés autour d'une table pour partager un goûter convivial.



Elèves du lycée Restmeur ayant menés une enquête sur la solitude de nos aînés



Jardins partagés

Marie-Jo Cocguen, responsable de la commission fleurissement et jardins partagés, est ravie de présenter le résultat de son travail.

La commune propose 400 m² d'un terrain qui lui appartient, pour réaliser quatre lots de 50 m² aux habitants de la commune.

Aujourd'hui, trois jardiniers se partagent 300 m², dans lesquels poussent courgettes, radis, carottes, salades, pommes de terre, poivrons et tomates.

Les jardiniers ont trouvé un terrain labouré afin qu'ils cultivent tous ces légumes. C'est un endroit calme où ils peuvent échanger des conseils, des graines et des coups de main. Un abri de jardin leur permet d'entreposer leurs outils.

Il reste un lot de 50 m², **une adhésion annuelle de 20 €** est demandée aux futurs jardiniers.



Labourage aux jardins partagés



Une parcelle des jardins partagés fraîchement labourée

■ **Denise THOMAS**
Adjointe aux affaires sociales


 R
E
S
S
O
D

ON EN A PARLÉ DANS la Presse



La traditionnelle galette des Rois

Le samedi 20 janvier avait lieu à la salle des fêtes, la traditionnelle galette des rois, offerte par le maire et les adjoints aux Pabuais de 70 ans et plus. Cette tradition perdure depuis 1978.

Une bonne centaine de personnes y ont pris part, dans une ambiance

conviviale. Les élus présents et les enfants de la CME ont assuré le service. Après la projection du film des vœux, le maire, Pierre Salliou, est intervenu pour présenter les projets 2024 en cours et à venir.

Nous avons eu l'honneur d'avoir la

présence de notre doyenne Madame Guillerm, accompagnée de sa petite fille.

Des roses ont été remises aux rois et aux reines.

Interview de notre doyenne

Mme Guillerm Francine, notre doyenne, a accordé une interview à Pierre Salliou, le 4 décembre 2023. A 106 ans passés, elle vit seule à la maison entourée de l'affection de sa famille, de ses amis et lorsqu'elle sort, elle est accompagnée par sa petite fille Nadia. Elle a l'esprit vif, et passer un moment en sa compagnie est un pur bonheur.

Nous vous invitons à visionner l'interview sur le site internet de la

commune ; ce fut un beau moment d'échange gravé sur la pellicule.

Ce fut un beau moment d'échange. Nous vous invitons à visionner l'interview sur le site internet de la commune, depuis la page d'accueil tout en bas à droite nos événements en vidéo, au directement en tapant le lien suivant dans la barre de recherche : <https://www.ville-pabu.fr/mme-guillerm-interview/>



Réunion publique : carrefour du Cozen

Samedi 10 février, se tenait à la salle polyvalente la réunion publique concernant le carrefour du Cozen. Elle était animée par Anne Marie Pasquiet et Guillaume Louis conseillers départementaux. Ce sujet sensible intéresse un large public au vu du nombre de personnes présentes.

Gaël Philippe, responsable de l'agence technique départementale de Guingamp, Paimpol, Rostrenen, en présence de son adjointe Eléonore Lahaye, ont présentés les aspects techniques qui permettraient d'améliorer le bien-être de tous.

La RD 712 revêt une fonction de transit et de contournement, sur la partie qui nous intéresse, soit 2kms, pour sa section allant du rond-point de Kerhollo à celui de Saint Loup.

Sur ce trajet sont présents deux carrefours, celui du Cozen qui est l'objet de cette réunion et celui de la caserne des pompiers.

L'analyse diagnostic accidentologie a été réalisée sur 5 ans. Vingt-quatre ont été constatés depuis 2016, au niveau des 2 giratoires, des intersections du Cozen et de la caserne des pompiers avec toujours 2 véhicules impliqués en collision latérale. La vitesse moyenne observée de 85 à 92km/h est supérieure à la vitesse autorisée qui est de 80km/h.

En moyenne ce ne sont pas moins de

377 véhicules jour en provenance du Petit Kermin et 660 en provenance de l'Avenue Pierre Loti qui traversent la RD.

La proposition faite est une expérimentation de fermeture du carrefour à compter de mi-mars sur 8 semaines en conservant les voies d'accélération et de décélération, dont une semaine avec les bretelles fermées.

Il faudra aussi sécuriser la traversée piétonne qui est très fréquentée, les habitants de la zone urbanisée aiment massivement se rendre dans cette partie au contact direct de la nature avec un nombre de véhicules contenu. Après la présentation, s'est engagé un temps d'échange. L'expérimentation doit être plus ambitieuse selon le maire, en créant une voie multimodale du rond-point de Kerhollo à celui de

Saint Loup, afin de sécuriser les piétons et les autres modes de transports à faible vitesse.

De nombreuses interventions ont mis en lumière une demande unanime de création d'un rond-point. La configuration des lieux s'y prête et c'est aussi un outil efficace pour casser la vitesse. Le risque, selon Guillaume Louis, est la démultiplication d'usage de l'Avenue Pierre Loti. La fermeture pure et simple du carrefour engendre un sentiment de séparation de la commune en deux et un fort mécontentement. Le maire rappelle le coût modéré de ce type infrastructure (100 000€), en citant pour exemple celui du carrefour de la RD 787, des rues de la Fontaine, de l'Armor et l'Avenue Pierre Loti qui a permis de démontrer son efficacité réelle et son aspect sécurisant.



Les Pabuais au rendez-vous pour cette réunion publique

Réception des plaques de rue

Le vendredi 23 février a eu lieu la réception des plaques de rues thermolaquées en présence de Pierre Salliou, maire, Anne Gaëlle Nouvel, responsable commerciale de SPM, Marcel Le Foll, adjoint aux finances, Jean François Rault, adjoint aux travaux, Claude Rongier, conseiller municipal et Philippe Gac, conseiller municipal délégué en charge de la signalétique. En tout, ce sont 32 plaques qui ont été implantées, pour un budget de 7 600€ pose incluse par notre fournisseur SPM de Lanvollon.

Ainsi, nous sommes dans une démarche écologique, les produits sont bretons, ce qui limite l'empreinte carbone en matière de transport. De plus le thermo laquage est à double cuisson, de fait ce support en aluminium ne se corrode pas et donc dure plus longtemps.

Les plaques concernent la signalétique de la partie nord de la commune essentiellement, mais aussi les rues situées sur la droite de l'avenue Pierre Loti en venant de la rocade, l'impasse Émile Zola et une plaque rouillée rue de la Petite Montagne.

Nous avons aussi ajouté le prénom, les années de naissance et décès, et le métier comme par exemple pour la rue Pasteur et l'impasse Émile Zola, et ce à des fins pédagogiques.

Afin de poursuivre une volonté initiée sur les mandats précédents, le logo de la commune est aussi présent et crée une unité graphique.

Notre fil rouge est toujours le même, faciliter l'intervention des secours en particulier dans les situations les plus graves, faciliter également le travail des facteurs et livreurs de colis.

C'est le fruit d'un travail collectif de la commission auxquels sont associés le maire, l'adjoint aux travaux et le directeur des services techniques. A présent il ne reste plus que le remplacement des plaques de rues en zone urbaine, pour celles qui sont abîmées, ou ne répondent pas à la charte graphique. L'objectif est de clore ce volet pour notre fin de mandat.



Le maire, Anne-Gaëlle Nouvel et les membres de la commission

" Femmes de Pabu et d'ailleurs "

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, les élues, Denise Thomas et Jamila Karroumi, ont proposé au public une belle exposition de photos et de peintures intitulée "Femmes de Pabu et d'ailleurs".

Xavier Escalère, photographe originaire de Squiffiec a posé son objectif pour mettre en avant les femmes. Il s'est rendu sur les lieux de leurs d'activités : associations, écoles, mairie, services administratifs de l'hôpital et de la protection civile pour en faire de très beaux portraits.

Au total ce sont 70 clichés noirs et blancs qui ont été exposés en



Vernissage de l'exposition : Portrait de femmes et d'ailleurs

mairie, ainsi qu'un diaporama sur une musique irlandaise.

La peinture a été également à l'honneur avec 25 toiles de

l'artiste local Marc Le Faucheur qui ont été exposées en salle du Conseil.

Cérémonie de remise de cartes d'électeurs à nos jeunes électeurs

Le samedi 20 avril se tenait en mairie la remise des cartes d'électeurs aux jeunes Pabuais, qui vont voter pour la première fois aux élections européennes du 9 juin.

Pierre Salliou, maire, a rappelé l'importance du vote et la chance que nous avons de pouvoir exprimer notre opinion à travers les élections. Voter contribue grandement à faire vivre et perdurer la démocratie. 18 ans c'est l'âge de la majorité, en l'obtenant, on est considéré comme étant capable de décider



les jeunes électeurs accompagnés des élus de la commune

des actes de la vie civile tels que signer un contrat, vendre ou acheter un appartement, se marier...Être majeur sur le plan

pénal, induit une responsabilité pénale au regard de nos actes en cas de délit.

Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 8 mai

C'est en présence du conseil municipal, de la commission municipale des Jeunes (CMJ), d'anciens combattants et d'administrés que la cérémonie commémorative du 79ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée place de la mairie. Elle rappelle la victoire des alliés sur la barbarie nazie.

Le général de Gaulle dit lors de son allocution radiophonique du 8 mai 1945: "La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des nations unies et c'est la victoire de la France. L'ennemi allemand vient de capituler devant les armées alliées de l'Ouest et de l'Est."

La commémoration est un devoir de mémoire, écoutons les vétérans nous transmettre la mémoire de leurs compagnons, pour que le témoignage ne disparaisse pas avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent que leur liberté est définitivement acquise. Souvenons-nous du sang versé, il fut le prix de la liberté.

La maire a rappelé qu'en ces temps de paix fragile, il est important de porter haut et fort les valeurs républicaines et démocratiques que nos aînés nous ont léguées.

A l'issue de la cérémonie, les participants ont partagé un moment de convivialité.

Visite de quartier rue Jean- Louis Martin

Le samedi 4 mai, Pierre Salliou maire accompagné de quelques élus et membres de la commission « Proximité et Lien Social » sont allés à la rencontre des riverains de la rue Jean Louis Martin.

Ils ont ainsi pu recueillir leurs remarques suivantes :

- La largesse de la rue (10m) engendre des problèmes de vitesse ; le stationnement sur les trottoirs génère des problèmes de circulation pour les poussettes et personnes à mobilité réduite (PMR).
- Des grilles sont à reprendre sur la voie publique ainsi que l'entretien des trottoirs aux abords de certaines propriétés. Par ailleurs il faudrait envisager de reboucher certains trous.
- La vitesse serait excessive aux abords du rond-point de Parc-Justice dans les 2 sens (montée / descente).
- Le réaménagement du rond-point (Peinture blanche et carrés réfléchissants).
- La création de bateaux à l'endroit de certains passages piétons afin de faciliter la circulation des PMR et poussettes.
- On ne peut que regretter les crottes de chiens sur les trottoirs.

La visite s'est déroulée dans un bel esprit, la matinée s'est terminée autour d'un café au bar l'Etoile dans une ambiance conviviale.



Visite de quartier

■ Denise THOMAS,
adjoint aux actions sociales et solidarités

Tour de bretagne des véhicules anciens

Un dimanche historique à Pabu, le dimanche 19 mai 2024, notre commune a été témoin d'un événement qui a captivé les cœurs des passionnés d'automobile et des curieux : le 42^{ème} Tour de Bretagne des véhicules anciens. Avec un cortège impressionnant de 800 véhicules, ce rassemblement est le plus grand d'Europe sur routes ouvertes, attirant 1 600 participants dans une parade éblouissante de nostalgie et d'élégance mécanique.

La rue de l'Armor et le bourg de Pabu se sont transformés en une galerie à ciel ouvert où le

temps semblait s'être arrêté. Les spectateurs, venus en nombre, se sont alignés le long des trottoirs, pour ne pas manquer une miette de ce spectacle vivant.

Chaque véhicule, une pièce d'histoire à lui seul, était accompagné d'équipages vêtus de costumes d'époque, ajoutant une touche d'authenticité et de charme à l'événement.

Le Tour de Bretagne n'est pas seulement une célébration de l'histoire automobile, c'est une véritable fête communautaire qui rassemble les gens autour d'une passion commune et crée des souvenirs inoubliables.



Une journée d'élection européenne...



Notre doyenne présente pour voter

En ce jour d'élections européennes, la commune de Pabu a été témoin d'un moment particulier, Francine Guillerm, respectée et reconnue comme la doyenne de la ville, qui aura 107 ans le 21 juillet, s'est rendue aux urnes pour accomplir son devoir civique. Elle était accompagnée de sa petite-fille Nadia et de Pascal l'époux de Nadia.

À son âge Francine Guillerm ne manque pas une occasion de participer à la vie démocratique de son pays.

Son engagement est un exemple pour les générations actuelles et futures, prouvant que l'âge n'est pas un obstacle à la participation citoyenne. Elle a été accueillie avec respect et admiration par le maire, les élus présents, les membres du bureau et les autres électeurs. Son acte est un rappel puissant que chaque voix compte, que la démocratie se nourrit de la participation de tous.



Flash Infos

Nous adressons toutes nos félicitations au Docteur Gherman (ici aux côtés de M. Le Préfet et de M. Salliou) ophtalmologue au centre hospitalier de Guingamp qui a été reçu à la préfecture de Saint Brieuc au début du mois de juin à l'occasion d'une cérémonie organisée pour honorer les personnes ayant récemment acquis la nationalité française.



LE RECENSEMENT, c'est pour bientôt

Le prochain recensement des habitants de la commune se déroulera en début d'année prochaine.

La dernière référence statistique établie au 1^{er} janvier 2021 mentionne 2780 habitants résidant à Pabu. Le prochain recensement prévu en 2025 permettra d'actualiser ce chiffre, qui détermine notamment la participation financière de l'Etat à l'égard de la commune. Par ailleurs, le processus de recensement impliquera une transmission de données socioprofessionnelle auprès de l'INSEE.

Les modalités du recensement ont évolué et permettent aux déclarants, en plus de la déclaration papier, de faire le choix d'une réponse dématérialisée par internet. L'INSEE nous rappelle que la réponse au questionnaire est obligatoire. Un complément d'information vous sera transmis dans le prochain bulletin.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



Établir la contribution de l'État au budget des communes

Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation

Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements

ENQUÊTE statistique

sur les conditions de travail et les risques psychosociaux :

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise de juillet 2024 à mars 2025 une enquête sur le thème des conditions de travail et risques psychosociaux, conçue par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du travail, de la santé et des Solidarités.

Cette enquête est essentielle pour obtenir une description précise du travail, de ses conditions et des risques professionnels sous divers angles tels que les horaires, le télétravail, les discriminations et le harcèlement, la pénibilité, et la santé au travail. Elle est reconnue d'intérêt général par le Conseil national de l'information statistique (Cnis)

Dans notre commune, des ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Plus d'information consultable en ligne : <https://www.insee.fr/fr/information/7625812>



Pour l'ensemble de la population



CONSEIL MUNICIPAL

des jeunes

Galette des rois

Le conseil municipal des jeunes a participé au service de la traditionnelle galette des rois qui se tenait le samedi 20 janvier.

Chasse à l'œuf camping de Pabu

Comme chaque année, nos jeunes encadrés par, les élus Jamila, Nadine et Fabienne, a organisé, le dimanche 7 avril, au camping de Milin Kerhé une chasse à l'œuf. Quarante enfants étaient inscrits et deux parcours étaient proposés : un périmètre réduit pour les moins de 6 ans dans lequel ils pouvaient trouver des petits œufs en chocolat. L'autre parcours, pour les plus grands, cachait des œufs numérotés à échanger ensuite pour des lots sous forme de gros lapins, poules et cloches en chocolat

Cérémonie du 8 mai

Ce 8 mai, les jeunes élus étaient à nouveau présents lors de la cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945. Certains d'entre eux ont pu lire des textes et tous ont pu écouter les discours du maire et du président des anciens combattants et participer ainsi à la transmission du souvenir.



La doyenne entourée du CMJ



Chasse à l'œuf



Les jeunes en compagnie de Fabienne Broudic, Jamila Karroumi, et Nadine Le Moigne

Exposition photos

Lors de l'exposition photos pour la journée de la femme les jeunes élus du conseil municipal étaient présents pour représenter la jeune génération.



Le CMJ visite de l'exposition de Femmes d'ici et d'ailleurs



Le conseil des jeunes et M. le Maire, Pierre Salliou

■ **Jamila KARROUMI,**
Adjointe aux affaires scolaires.



ÉCOLE du Bourg

Skol ar Yezhoù Pabu en classe de mer à Plounéour-Trez

Les élèves de CE et CM de Skol ar Yezhoù Pabu ont séjourné du 19 au 22 mars à Plounéour-Trez à la Maison de la Baie.

Au programme : initiation au char à voile, pêche à pied et aquarium, ornithologie, découverte de la dune et rallye environnement. Sur place, une équipe d'animateurs aux petits soins et un temps plutôt clément.

Au retour, on pouvait voir des enseignants et des élèves ravis de ces moments partagés essentiellement en langue bretonne ! Ce séjour n'aurait pas été possible sans l'aide financière



de la région Bretagne, ni sans celle de la mairie de Pabu et de la dynamique Association de Parents d'Élèves.

■ **Isabelle MICHAT, Directrice.**

ÉCOLE du Croissant

Cette année scolaire aura été riche en projets et sorties pour l'ensemble des élèves de l'école du Croissant.

Avec notre projet d'école axé sur le voyage autour du monde, les élèves ont découvert une diversité de pratiques, de cultures.

Notre spectacle de la chorale qui s'est tenu le 20 juin à la Grande Ourse à Saint Agathon a marqué la finalisation de ce beau projet. Cette représentation est le résultat des séances réalisées avec Benoît Prual de l'école de musique de Guingamp (GPA).

Les élèves de CE1 et CE2 se sont rendus durant 3 jours et 2 nuits en classe de mer à Perros-Guirec.

En cette année olympique, l'ensemble des élèves de l'école a pu prendre part à des rencontres sportives organisées par l'USEP : athlétisme, handball, randonnée et le traditionnel cross solidaire qui s'est déroulé au jardin public de Guingamp et où l'école du Croissant était bien

représentée (5 classes ont participé). Différentes sorties pédagogiques à la journée ont également été organisées : le zoo de Trégomeur pour les plus petits, le musée école de Bothoa pour les GS, CP et CE1, la visite de la Cité des Télécoms et du Planétarium pour les CM. Ces derniers ont également pu assister à un spectacle du groupe Ûlf, en résidence à la Grande Ourse, grâce à l'association Melrose de Saint Agathon et ont pu bénéficier d'ateliers de sensibilisation aux économies d'énergies dans le cadre du programme Watty proposé par la municipalité.

Grâce à la médiathèque de Pabu, à Emilie plus particulièrement, les élèves de CP/CE1 et CE2 ont eu le privilège de participer à la Fête des mots familiaux, une journée riche en découvertes.

La classe de CP/CE1 a notamment

apprécié l'après-midi consacré aux rencontres intergénérationnelles, proposé et encadré par des élèves du lycée de Restmeur.

Enfin, les activités plus traditionnelles ont été reconduites : cycle natation (de la GS au CE2) à la piscine de Guingamp, séances de cinéma dans le cadre du dispositif Cinécole au cinéma Les Korrigans, accueil de toutes les classes à la médiathèque de Pabu.

Tous ces beaux projets et sorties ont pu voir le jour grâce aux actions mises en place par l'APE du Croissant et aux subventions allouées par la mairie. Nous les remercions vivement pour leur accompagnement au quotidien.

La kermesse du dimanche 30 juin a terminé cette année bien remplie.

■ **Delphine NÉDÉLLEC, Directrice.**



ÇA S'EST PASSÉ

à la médiathèque...

Passage des Vidéos et Bibliobus

Grâce aux Vidéos et Bibliobus de la bibliothèque départementale des Côtes d'Armor, nous pouvons bénéficier d'un fonds de livres, CD, DVD en prêt pour une période d'environ 6 mois, qui vient compléter notre fonds actuel.

La navette de la BCA est mise à notre disposition également tous les mois pour nous porter vos demandes particulières de livres, CD, DVD, ... n'hésitez pas à nous demander

Bébés lecteurs

Une dizaine d'enfants de 6 mois à 3 ans ont assisté à une séance « bébés lecteurs », le 13 février, en compagnie de Stéphanie Tribuillat du service enfance de Guingamp communauté et d'Émilie.

Ce rendez-vous a lieu deux fois par an à la médiathèque. Au programme : lecture à voix haute, comptines, ... Il s'agit aussi d'un temps de découverte individualisé, en invitant le parent ou l'assistante maternelle à lire à son tout-petit.



Différents éléments composant le Kamishibai cartonné de Ambre à bicyclette

Visite de Pauline Comis : illustratrice

Le jeudi 30 mai a été une journée particulière pour la médiathèque et 2 classes de l'école du Croissant. L'invitée d'honneur de la Fête des mots familiers, évènement pour découverte de la littérature jeunesse et du spectacle vivant, est cette année Pauline Comis, illustratrice jeunesse.

Très appréciée par tous, la rencontre avec Pauline Comis le matin a permis aux élèves des classes de CP-CE1 et CE2 de poser des questions concernant le métier d'illustratrice jeunesse. Pauline a également présenté son parcours d'artiste et dessiné devant les enfants un oiseau en démontrant quelques-unes des nombreuses techniques qu'elle utilise : dessin au pastel sec, papier découpé, collage, ... La rencontre s'est terminée par une présentation de quelques originaux de ses œuvres.



Intervention d'une illustratrice

S'en est suivie la création théâtrale Ambre à bicyclette, un kamishibai électro, illustré par Pauline Comis, conté et écrit par Pauline Guillerme de la Compagnie Marguerite. Il racontait l'histoire d'Ambre, une petite fille cherchant sa grand-mère à travers des cartons. En 30 minutes, avec un décor minimaliste, le spectacle a embarqué

les enfants dans une aventure poétique et tendre, explorant l'absence et le deuil, rythmé par de belles musiques.

L'après-midi, chacun a pris place au sein des 4 ateliers de grande qualité qui étaient proposés : typographie, écriture et illustration et reliure, en compagnie de professionnels plasticiens. Chaque enfant est reparti avec le livret comprenant ses oeuvres. Une journée intense, très riche d'expériences et de découvertes artistiques !



Atelier illustration



Atelier imprimerie



Découverte des illustrations



Kamishibai électronique



Kamishibai électronique

Kamishibai au jardin

Comme il fait bon prendre l'air dans le jardin de la médiathèque ! Jeudi 25 avril pendant les vacances de printemps, les enfants ont pu écouter et regarder des histoires racontées par Émilie avec le butai ou « petit théâtre de bois », en japonais. Le kamishibai est une technique de contage japonaise, où l'on fait défiler des planches d'illustrations dans le butai. Le narrateur peut lire le texte derrière la planche. Cela donne un effet « animé » à l'histoire qui est lue et captive les enfants.

**Nous vous concoctons un beau programme prochainement :
de nombreuses animations pour fêter les 40 ans de la
bibliothèque et une nouvelle vente de livres d'occasion !**

Suivez-nous sur
Instagram !



MEDIATHEQUEDEPABU



Pensez-y !

La culture, ça s'emprunte !

Vous trouverez forcément votre bonheur à la médiathèque :

- Plus de 13 000 livres en accès libre et empruntables (romans, revues, documentaires, BD, livres jeunesse...).
- Un choix de CD et DVD pour enfants et adultes, souvent renouvelé.
- Des postes informatiques mis à disposition des lecteurs pour la consultation internet et le travail bureautique et une connexion Wi-Fi.
- Un large choix de livres en gros caractères et des livres lus (CD) pour les personnes ayant des problèmes de vue.
- Un accès aux nombreuses ressources numériques de la Bibliothèque des Côtes d'Armor
- Vous recherchez un livre, un DVD ou un CD que nous ne possédons pas ? nous pouvons vous le faire parvenir par le biais de la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor. Demandez-nous !

Passez un très bel été !

■ **Emilie COZ,**
responsable de la médiathèque



LE CLUB

des Ajoncs d'Or

Pendant le premier semestre 2024, boules, jeux de société ont diverti nos adhérents à la salle polyvalente tous les 15 jours, et en alternance avec nos marches sur les chemins de randonnées. L'évènement majeur de ce début d'année reste la mise à l'honneur des personnes nées en 1944 et de deux pétillantes nonagénaires.

Tout commence par la dégustation de la galette des rois le jeudi 4 janvier ; 11 galettes sont partagées entre 84 personnes, les plus chanceux de nos cheveux grisonnants sont auréolés d'or pour la photo souvenir. Ce goûter gratuit se termine dans la bonne humeur à la nuit tombée.

Lundi 6 février grand concours de belote, 144 joueurs des communes alentour et même Saint-Brieuc ou Callac, ont disputé 4 parties de cartes dans le calme et la bonne humeur. Le goûter partagé redonne moral et tonus à tout ce petit monde à la grande satisfaction des organisateurs, 24 prix ont été attribués aux plus chanceux.

Les 26 et 27 février, un petit groupe a découvert « Le Paris by night » à travers la capitale en bateau mouche sur la Seine, et ses beaux monuments en autocar. Le lendemain toute autre ambiance et journée fatigante mais combien intéressante dans les allées du salon de l'agriculture.



Excursion au salon de l'agriculture

Virée Paris by night



Cette année pour la « Fête des octogénaires » du 26 avril, nous avons mis à l'honneur nos six adhérents nés en 1944 : Marie-France Bouliou, Yvette Glotin, Anne Héлары, Yvon Le Pivert, Michèle et Georges Redor ainsi que nos nouvelles et très actives nonagénaires : Fernande Cousin et Marcelle Marcou. La dégustation d'un excellent cochon grillé découpé, servi sur place et dans une salle bien décorée ont ravi les 107 convives pour le reste la journée. Les récipiendaires ont reçu un panier garni de la part du club et une très belle rose offerte par monsieur le maire et son adjoint aux associations.

Le nombre d'adhérents régresse tous les ans, c'est pourquoi tous les jeunes retraités sont invités à se joindre à nous. On peut s'inscrire à tout moment, la cotisation est au prorata du temps restant jusqu'à l'assemblée de l'année suivante. Venez nous rejoindre!

Pendant les mois de juillet et août les parties de boules continueront au boulo-drome tous les jeudis après-midi à partir de 14h30, juste après la sieste ! Passez tous un bel été, bonnes vacances, retrouvailles au bal du 25 août avec l'orchestre « Label Danse ».

■ La vice-présidente
Maryvonne FORT

TOURNOI de tennis

Le tournoi open de Pâques qui s'est tenu du 22 avril au 4 mai a rassemblé plus de 80 participants. Deux soirées ont été organisées pour les finales :

Hommes : David Dubois vs Mathieu Quéré (V)

Dames : Lilou Le Gaouyat vs Solenne Le Méhauté (V).



Finale dames



Finale hommes



FNACA

Comité local de PABU



Assemblée générale

Elle s'est tenue le samedi 27 janvier à la salle polyvalente en présence de Pierre Salliou, maire, Bernard Henry, adjoint, et Guillaume Louis, conseiller départemental. Une minute de silence a été observée à la mémoire de Jeannine Coatrieux, adhérente, et de l'épouse de Paul Le Flour décédées depuis la dernière A.G. Le comité compte 75 adhérents dont 23 veuves. Le bilan financier et les activités de l'année ont été approuvés. Le président Joseph Le Gall a mis à l'honneur les plus anciens du comité : Robert Clément et Charles Le Bars 92 ans et François Guillou 91 ans (Charles Le Bars absent, actuellement à l'EHPAD de St Agathon). Il a également remercié les porte-drapeaux qui sont souvent sollicités pour les cérémonies et les obsèques des adhérents. L'assemblée générale s'est achevée autour d'un repas regroupant près de 80 personnes dans une ambiance chaleureuse.

Cérémonie du 19 mars :

Mardi 19 mars s'est tenue la commémoration du 62^{ème} anniversaire des accords d'Evian signifiant la fin de la guerre d'Algérie en présence d'une centaine de personnes, notamment des élus et anciens combattants. Après la lecture des messages et dépôt de gerbes, trois anciens combattants : Paul Le Flour – Roger Bleybrunner

et Yves Tréhiou ont été décorés de la médaille de reconnaissance de la nation par le maire Pierre Salliou et le président Joseph Le Gall. A la fin de la cérémonie le maire a rappelé les faits historiques de cette période.

Commission mémoire histoire :

Nous sommes la dernière génération qui a vécu la conscription : nous sommes des citoyens fidèles aux principes de la République : liberté, égalité, fraternité, auxquels il faut ajouter respect !

La guerre, c'est le malheur pour les deux parties : elle détruit l'humain et tout ce qui l'entoure.

Aujourd'hui soyons tous des

combattants pour la paix : tous, jeunes et vieux ! La paix, victoire de la fraternité sur la méchanceté. C'est la seule voie du bonheur pour l'humanité.

■ Le Président, Joseph LE GALL





Le groupe à Camaret

RANDO Pabu

Abattage d'arbres

Suite aux dernières tempêtes, la mairie a organisé un abattage d'arbres sur ses chemins de randonnée. Cinq adhérents de Rando Pabu ont participé à ce nettoyage le vendredi 22 mars.

Week-end à Camaret les 18 et 19 mai.

Samedi 18 mai, soixante-trois adhérents de Rando Pabu se sont retrouvés pour un week-end à Camaret dans le Finistère.

Notre premier arrêt était Sizun ; nous avons découvert son enclos paroissial, son arc de triomphe et son église.

Puis direction Landévennec avec visite de la nouvelle abbaye au bord de l'Aulne et des vestiges de l'ancienne. En quittant ce cadre magnifique, des hauteurs nous avons un point de vue inédit sur le cimetière des bateaux militaires.

L'après-midi, une première randonnée sur les chemins caillouteux de Pen Hir à

la pointe de la Bretagne face à la mer d'Iroise nous a permis d'admirer les Tas de Pois (3 immenses rochers sur la côte Atlantique), la croix de Pen-Hir, croix de Lorraine dédiée aux Bretons de la France libre inaugurée par le général de Gaulle en 1951, les blockhaus de la batterie de Kerbonn vestiges de la guerre, puis nous avons poursuivi jusqu'aux ruines du manoir de Saint Pol Roux qui appartenait au poète emblématique de Camaret.

Dimanche matin en partance du centre de vacances de Camaret avec vue sur l'Océan, les randonneurs ont emprunté les sentiers escarpés en bordure de la plage de Veryac'h.

Des hauteurs des falaises abruptes, des panoramas majestueux et inoubliables se révèlent à nos yeux.

L'après-midi s'est poursuivie par une visite de la station balnéaire de Crozon Morgat.

L'aménagement piétonnier du quai

Kador nous a permis de déambuler sur le platelage propice aux promenades. Ravis et enthousiasmés par ce séjour dans la presqu'île les participants ont regagné Pabu.

Pour clore la saison 2023/2024

Marie-Claire et Liliane ont organisé une journée pique-nique à l'Île Grande le mardi 25 juin

Le coup d'envoi de la 9^{ème} saison 2024/2025 se fera début septembre

Maurice, Didier et Michel ont organisé cette journée dont le programme n'est pas encore dévoilé.

Les personnes qui souhaitent nous rejoindre à Rando Pabu seront les bienvenues.

■ Le Président : Daniel CHAUSSEC
Photos : Yves Morice / Guy Le Sant/
Alain Dohollou.



Les randonneurs à Camaret



le Tas de Pois



la croix de Pen-Hir



LES AMIS DES POTIERS

de Pabu

Fondation du Patrimoine

Le 1^{er} mars, plusieurs membres du club des mécènes du Patrimoine en Bretagne, accompagnés par les délégués de la fondation du Patrimoine, sont venus remettre un chèque de 5 000 € à titre de subvention pour la restauration de la maison des potiers. A noter que la fondation, au niveau national, a décidé l'octroi d'une subvention de 9 800 € pour la restauration de ce petit patrimoine local, compte tenu de la qualité du projet et de sa réalisation par des artisans locaux.

Inauguration

L'inauguration de la maison des potiers a eu lieu samedi 16 mars sous la présidence de Serge Delrieu, sous-préfet de Guingamp, en présence de nombreux élus, de Marie Lennon, architecte du patrimoine, des responsables d'entreprises intervenues sur le chantier, ainsi que des descendantes du peintre Etienne Bouillé, dont les peintures ont servi d'inspiration pour la restauration. Des danseurs du cercle celtique de Guingamp, en costumes de travail de 1850 comme au temps de Pierre Nicol, propriétaire de la maison à cette époque, étaient présents pour cette journée historique.

Ouverture au public

La maison des potiers est ouverte au public depuis le 20 avril, date à laquelle nos amis lamballais de l'association « La Poterie, nature et patrimoine » sont venus nous rendre visite en nous offrant deux pots à anses authentifiés pabuais. Les bénévoles de l'association ont assuré des visites commentées tous les samedis après-midi ; ces visites se poursuivront du mardi au samedi au mois de juillet.

Propriété voisine de la maison

La municipalité a fait l'acquisition de la propriété attenante à la maison des potiers, sur le terrain de laquelle se trouve le dernier four communautaire de potiers. Le devenir de la maison a été évoqué pour en faire un centre d'animation autour de la poterie, avec des ateliers à destination des jeunes et des adultes encadrés par des potiers professionnels, ainsi que d'un marché annuel de potiers. Le four a fait l'objet de deux chantiers de nettoyage qui

Remise du chèque du club des mécènes
© Fondation du Patrimoine



Coupure du ruban par Serge Delrieu



ont permis d'éliminer la végétation qui l'avait envahi, de dégager le trou à fumée et de mettre à jour le « dépotoir » avec un très grand nombre de tessons, dont certains évoquent des formes inconnues à ce jour. Le chantier a été déclaré au Service régional d'archéologie

de la DRAC, et il est actuellement gelé en attendant le passage de la conservatrice du patrimoine.

Appel aux bénévoles

L'association recherche toujours des bénévoles souhaitant s'investir dans la sauvegarde du patrimoine en vue d'assurer des permanences pour l'ouverture aux visiteurs, et l'encadrement d'animations qui seront faites autour de la poterie.

Contact : amisdespotiers@gmail.com
(06 72 73 50 14) ou Mairie de Pabu
(02 96 40 68 90).

Site internet : www.amis-potiers-pabu.fr



Le four apparaît avec le trou à fumée

■ Le président, Loïc FREMONT



AMICALE laïque



Les 40 ans de l'amicale laïque

Les 40 ans de l'amicale laïque ont été fêtés le samedi 23 mars 2024. Créée en 1983, l'amicale laïque a marqué cet événement lors d'un repas et d'une exposition photos des différentes activités. Le président actuel, Dominique Béchet, a accueilli les participants avec le pot de l'amitié tout en retraçant la vie de l'amicale de 1983 à ce jour. Durant ces 40 ans l'amicale laïque a connu cinq présidents : Jean Claude Le Deuff, Patrice Bogas, Gérard Jouanigot, Hélène Le Gall et enfin Dominique Béchet.



Retrouvailles des différents présidents



Pot de l'amitié

Sortie cyclos-pique-nique le samedi 4 mai

C'est avec un temps frais et légèrement ensoleillé, que le samedi 4 mai, une partie des adhérents de la section cyclo, a effectué une sortie de 70 km, avec pique-nique le midi sur le site de Bois Meur à St Pever. Journée très agréable et conviviale de l'avis des participants et à renouveler pour la prochaine saison. En attendant, rendez-vous est donné pour les brevets prévus le samedi 1^{er} juin (50, 75 et 100 km)

La section cyclo accepte, tout le long

de l'année, les nouveaux adhérents, y compris les VAE (Vélo Assistance Électrique).



Pause pique-nique



Participants cyclo pique-nique

Exposition loisirs créatifs des 25 & 26 mai

De nombreux visiteurs, tous unanimes sur la qualité du travail réalisé au cours de l'année, ont pu admirer les dessins, peintures ou encore collages et modelages de la section arts plastiques. La section Id'Récup, quant à elle a exposé de nombreux objets de décoration. La section art floral a embelli la salle avec bouquets et compositions réalisés lors de leur dernier cours, et pour finir la section encadrement (voir article ci-dessous) a participé également à cette exposition. Lors du prochain forum le samedi 31 août 2024, nous serons présents comme tous les ans, et aurons le plaisir de vous accueillir et de vous proposer les flyers concernant toutes nos activités.



Expo loisirs créatifs

Section encadrement

Nous sommes un groupe d'une dizaine de personnes qui nous nous réunissons tous les 15 jours de 9h00 à 12h00 à la salle des associations les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois avec les conseils avisés de notre professeur Sophie Jouan-Goïc. Nous abordons différentes techniques d'encadrement permettant de mettre en valeur souvenirs, photos, cartes postales. Les techniques abordées permettent aux néophytes tout comme aux initiés de s'adonner au plaisir de l'encadrement. Nous mettons par ailleurs en valeur nos encadrements par l'élaboration de baguettes en carton qui nous permettent de finaliser le cadre du paquet à la baguette, nous donnant ainsi un grand nombre de possibilités. Le cartonnage est aussi présent dans les cours sous forme de boîtes, lampes, corbeilles, sous-mains, etc. Il reste quelques places pour les personnes intéressées par la découverte de l'encadrement d'art. Possibilité de faire 2 cours d'essai. Contact Patrice Bogas, Tél. 07.68.18.24.09



Encadrement déco boîte et affiche

■ Dominique BECHET



Les bénévoles et les élus devant la mairie

DÉS BÉNÉVOLES EN ACTION

après la tempête

Suite aux dernières tempêtes que nous avons subies, la mairie a organisé une opération de nettoyage pour débarrasser les arbres qui encombraient les chemins de randonnées.

En effet, les services techniques, les associations de Rando Pabu et du club des Ajoncs d'Or, la section marche de l'Amicale Laïque et quelques volontaires se sont retrouvés, vendredi 22 mars, pour nettoyer les chemins

de Crec'h An Herven, les chemins le long de l'étang, les chemins le long du Trieux, les chemins du Rucaër, les chemins du côté du transformateur et du bassin de rouissage. Grâce à cet effort, nos chemins sont,

aujourd'hui, tous praticables et pour récompenser nos bénévoles, la mairie leur a offert un bon plateau repas.

■ Bernard HENRY, adjoint aux sports

CANOË

Kayak

Victor Julou-Feger et Loan Beaucourt du canoë kayak club de Guingamp, nous ont sollicités en vue de l'obtention d'une subvention pour l'achat d'un canoë slalom biplace.



L'objectif : grimper au classement national; Actuellement ils sont 12^{ème} dans le classement scratch et l'objectif est de progresser grâce à ce canoë.

Le club ainsi que l'équipage effectue beaucoup de déplacements, essentiellement sur la rivière du Trieux, mais aussi dans le département, Lannion par exemple. Certaines

compétitions les emmènent également dans la région et souvent dans la zone Ouest et parfois même à l'autre bout de la France, ce qui offre une certaine visibilité pour les sponsors.

Le canoë est avant tout un sport individuel, mais le biplace (C2) permet de rendre ce sport plus convivial. Nous en voyons de moins en moins de nos jours à cause des dégradations des embarcations qui ont pour la plupart plus de 10 ans voire pour certains 15 ans.

Sachant que le coût d'une embarcation neuve revient à 3 000 euros, le conseil a décidé d'octroyer une subvention de 300 euros. Comme pour les autres sponsors, le

logo de la mairie sera collé sur le canoë. Je ne peux que leur souhaiter bonne chance.



Le nouveau biplace

■ Bernard HENRY, adjoint aux sports



Participants à l'assemblée générale du 12 juin

AS Pabu

L'assemblée générale de l'AS Pabu football s'est déroulée le mercredi 12 juin au stade du Rucaer devant de nombreux joueurs, entraîneurs et membres du bureau, ainsi que la mairie représentée par Pierre Salliou, maire et Bernard Henry, adjoint, Fabienne Broudic, adjointe et Sandrine Le Fevre, conseillère.

Franck Illien, le président, a retracé la saison 2023/2024 avec une très bonne performance de l'équipe A. En effet l'équipe A termine seconde de son groupe de 1^{ère} division et manque l'ascension de peu.

Après un départ difficile l'équipe B a atteint son objectif : le maintien.

Le président a remercié la mairie

pour la mise à disposition des deux complexes sportifs.

L'ensemble du bureau se réunira à nouveau pour l'accession aux différents postes.

Bonne nouvelle saison à tous.

■ **Bernard HENRY,**
adjoint aux sports

CALENDRIER des manifestations

Août 2024 :

- 22 • Les Ajoncs d'Or - Bal de la bel danse
- à définir • Promenades autour du patrimoine pabuais
- 31 • Forum des associations

Septembre 2024 :

- 05 • Les Ajoncs d'Or - reprise des activités du Club
- 09 • Siel bleu - reprise des cours de Gym
- Du 07 au 13 septembre • Les Ajoncs d'Or - Séjour en Alsace
- 21 et 22 septembre • Journées européennes du patrimoine

Octobre 2024 :

- 20 • Les Ajoncs d'Or - Banquet du Club
- Du 29 septembre au 05 octobre
- Les Ajoncs d'Or Séjour sur la Costa Brava





EXPRESSION de la majorité

Il n'aura échappé à personne que le contexte social actuel est particulièrement difficile et que la fonction d'élu est, de l'avis de tous, plus compliquée à endosser aujourd'hui qu'elle ne l'était hier. Pourtant, nos concitoyens peuvent compter sur une majorité municipale unie et soudée autour de son Maire, en dépit des départs limités qui sont survenus depuis 2020. Preuve en est, les débats en conseil sont particulièrement sereins et les décisions sont unanimes.

Ces dernières semaines, trois sujets ont particulièrement retenu l'attention, en raison de leur importance et de leur couverture par la presse. L'Hôpital est le premier d'entre eux. Il est encore une fois l'occasion de rappeler l'attachement des élus de notre majorité au maintien de l'ensemble des services de l'hôpital et à un projet de reconstruction sur site (ou pour le moins sur notre territoire) solution que seule notre majorité affirme haut et

fort. Il en va de l'avenir de la commune et de ses habitants. Quoi qu'il en soit, soyez assurés du plein investissement de notre majorité dans ce combat pour notre système local de santé.

Concernant les **gens du voyage**, la commune s'est efforcée de travailler conjointement avec l'agglomération afin de répondre à l'obligation de proposer une aire temporaire d'accueil de 4000 à 5000 m² (entre le 1^{er} juin et le 30 septembre). L'histoire a montré que la concertation publique pouvait être très tumultueuse mais la majorité a fait le choix, face aux arguments avancés par les riverains du site retenu à Saint Ilut, de mettre en suspens ce projet d'installation. Les échanges se poursuivent avec ce même souci d'équilibre entre le respect impératif de l'obligation réglementaire et la volonté de gêner le moins possible nos concitoyens.

Pour ce qui est de la zone Saint Loup,

nous avons attiré l'attention des pabuais sur l'activité des entreprises déjà installées lors des deux dernières cérémonies de vœux. Ceci dit, il faut vivement regretter l'opacité des orientations politiques qui président à l'installation de nouvelles entreprises. Depuis quatre ans, bon nombre d'entrepreneurs se sont montrés vivement intéressés pour développer leur activité sur Pabu (dont un commerce alimentaire dont Pabu manque cruellement). L'agglomération a parfois répondu par le silence et d'autres fois par un refus laconique. Cette manière de faire, conduit à priver les pabuais de services supplémentaires dont ils pourraient bénéficier et c'est pourquoi les élus de notre majorité ont martelé le souhait d'obtenir des réponses de la part de l'agglomération.

Nos élus restent à votre disposition et à votre écoute.

M. Salliou, maire et la majorité municipal

EXPRESSION de la minorité

« On ne nous dit pas tout ! »

Démissions, dissensions, ... Depuis le début du mandat, un manque de cohésion semble apparaître au sein de la majorité. Derniers exemples au cours de ces derniers mois : l'élection d'un nouvel adjoint qui n'a pas recueilli l'ensemble des voix de la majorité... et une démission qui a soulevé beaucoup d'interrogations au sein de l'équipe municipale. Sollicité, le maire nous a dit avoir été « particulièrement affecté » par notre demande de transparence. Pourtant, quoi de plus normal en démocratie ? En tant qu'élus de la minorité, notre action se veut positive et nous avons comme ambition de participer, d'apporter notre regard, nos compétences et notre enthousiasme pour le bien-être de toutes et tous. Fidèles à notre attitude constructive, nous avons d'ailleurs approuvé le budget 2024. Bien que des investissements nous paraissent manquer d'ambition (travaux salle polyvalente) ou nous questionnent (acquisition foncière près de la maison des potiers), certains nous semblent toutefois

intéressants (programme de voirie, projet de self à l'école du Croissant, développement du parc de loisirs au bourg, travaux rue de l'Armor). Notre soutien est d'autant plus cohérent que ces projets figuraient dans notre programme en 2020.

Deux sujets dont la compétence relève de l'Agglomération font également l'actualité sur notre commune.

D'abord, la zone de Saint-Loup qui « végéterait » selon les propos du maire, sous-entendant ainsi l'inaction de l'Agglomération compétente en matière de développement économique. L'intercommunalité souhaite désormais, sur les zones d'activités des pôles de Guingamp et Paimpol, proposer aux porteurs de projets de louer le terrain pour y construire leurs bâtiments. Ces nouvelles modalités de commercialisation ne concernent donc pas que la zone de Saint-Loup et des porteurs de projets demeurent intéressés pour s'y installer selon nos informations. Est-ce une bonne stratégie de répéter que la zone de Saint-Loup végète alors que des

entreprises s'y sont installées et créent un dynamisme ? Nous ne le pensons pas.

Par ailleurs, dans le cadre de son schéma d'accueil des gens du voyage, l'Agglomération a choisi d'aménager sur proposition de la commune une aire dite de « moyenne capacité » pour des accueils temporaires sur un terrain situé à Saint-Ilut. Lors du conseil municipal du 25 mars dernier, nous avons demandé qu'une information officielle soit communiquée aux riverains et qu'une réunion soit organisée à leur attention. Nous regrettons que la commune n'ait pas sollicité l'Agglomération à cet effet. Une nouvelle crainte de faire preuve de transparence ? Cela aurait pourtant été utile...

Nous vous souhaitons un bel été.

Le groupe

« Energies citoyennes pour Pabu »

Guillaume LOUIS, Christine BECHET, Pierrick GALARDON, Claude RONGIER

Contact : Mail : minorite.pabu@gmail.com
Site internet : www.energies-citoyennes-pabu.fr -
Facebook : Energies citoyennes pour Pabu

67^e

Saint LOUP

Guingamp

16 > 18 août

Championnat national
de danse bretonne

Goueliou
Sant-Loup
Gwengamp



06 - Visuel : oacom.fr



CHAUFFAGE
(fioul, gaz, bois)

POMPES À CHALEURS
(géothermie & aérothermie)

SOLAIRE - SALLES DE BAIN

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

SArgoat
Solutions
Energies



PABU - 02 96 21 18 99
argoatsolutionsenergies@gmail.com



MA TÊTE

QUAND JE DÉCOUVRE

TOUT CE QUE

MON IMPRIMEUR

PEUT FAIRE POUR MOI !!!

**IMPRESSION TOUS SUPPORTS
ET TOUS FORMATS**

IDENTITÉ VISUELLE
CHARTES GRAPHIQUES
MISES EN PAGE
ÉDITION
LIVRES
DOS CARRÉ COLLÉ ET COUSU
COUVERTURES RIGIDES
PAPIERS ENTÊTE
CARTES DE VISITE
PLAQUETTES
BROCHURES ET CATALOGUES
POCHETTES
BULLETINS MUNICIPAUX
AFFICHES
DÉPLIANTS
FLYERS
CALENDRIERS
LIASSES ET CARNETS

ETIQUETTES

FINITIONS
VERNIS SÉLECTIF 3D
DORURE
DÉCOUPE LASER

SIGNALÉTIQUE

STANDS
KAKÉMONOS
ENROULEURS
PANNEAUX
BÂCHES
HABILLAGES DE VÉHICULES
ENSEIGNES
HABILLAGES INTÉRIEURS
DE LOCAUX

PACKAGING

CARTONNAGES
ÉTUIS
POCHETTES
CONTENANTS
PERSONNALISÉS

OBJET

CLASSEURS
RÈGLES
JEUX
TOILES
VALISSETTES

ÉVÈNEMENTIEL

STAND ET SALON
EXPOSITION
ROUTAGE ...

 **WWW.ROUDENN.BZH**

Plérin 02 96 58 02 03 • roudenn@roudenn.bzh
Guingamp 02 96 11 97 00 • guingamp@roudenn.bzh

Saint-Méen-Le-Grand 02 99 09 60 18 • saintmeen@roudenn.bzh
Carhaix 02 98 81 31 87 • ym@roudenn.bzh
Dinan 02 96 83 39 02 • nf@roudenn.bzh
Paris 06 47 57 29 21 • pda@roudenn.bzh